

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU VENDREDI 06 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vendredi six juin à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison de la Nature et des Mobilités Douces, sur convocation du Président, Jean-Claude Franceschi, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 28 mai 2025	Date d'affichage : 13 juin 2025
-----------------------------------	---------------------------------

Membres en exercice :	Membres présents : 15
Procurations : 2	Nombre de votes : 17
Pour : 17	Contre : 0
Abstention : 0	Ne se prononce pas : 0

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - ANGELI Paul - ANTONETTI Jean-Marie - BUSSETTA Jean-Yves - CHESSA Pascal - CHEYNET Patrick - FRANCESCHI Jean-Claude - GIULY Martin - LUCIANI Dominique - MAURIZI Pancrace - PALMIERI Michel - PAOLACCI Jean-Toussaint- PISTORESII-RAMAZOTTI Jeanne - VANUCCI Bernard - VENTURINI Dominique

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES : LUIGGI Laure (à Dominique VENTURINI) - PIRAS Marie-Antoinette (à Jean-Claude FRANCESCHI) -

MEMBRES ABSENTS : ANGELINI Colomba - BALDOVINI Anthony - BONIFACI Jean-François - BONY Sarah - CALENDINI Isabelle - CASANOVA André - CASTELLANI Jean-Charles - - DOMPIETRINI Pierre-François - GIACOBETTI Xavier - GIUNGANTI Paul - GOZZI Dominique - GROSSI Christelle - - MARIANI Marthe - MARCHETTI Laurent - MEDORI Séverin - NOIRALT-ROSSI Patricia - ORSUCCI Christian - PAOLI Jean-François - PIETRI-FILIPPI Ghislaine - RICCIARDI-SAEZ Célia - ROSSI Pierre - SANTELLI Jean-Baptiste - TADDEI Laurence

OBJET : INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR L'ACCESSIBILITE A LA MER DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)

La présente séance du conseil communautaire fait suite à celle du mercredi 28 mai 2025 à l'occasion de laquelle il a été constaté qu'il n'y avait pas de quorum. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment aux dispositions de l'article L2121-17 « lorsque le quorum n'est pas atteint, le Conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».

Le Président expose aux membres du Conseil communautaire que l'accès à la mer pour les personnes à mobilité réduite demeure insuffisamment aménagé sur le territoire intercommunal. Conformément à la loi pour l'égalité des droits et des chances, l'inclusion des personnes en situation de handicap constitue une priorité pour la Communauté de Communes de l'Oriente.

Dans cette perspective, il est proposé d'équiper certaines plages du territoire intercommunal d'infrastructures spécifiques permettant un accès facilité à la mer pour les personnes à mobilité réduite, notamment en installant des cheminements en tapis d'accès adaptés jusqu'à la mer avec la mise à disposition de fauteuils de plage amphibies.

Les sites ont été identifiés en concertation avec les Maires des communes littorales concernées (Canale di Verde, Linguizzetta et Aleria).

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 21 637,76€ HT (25 312,81 € TTC), avec un financement possible à hauteur de 80 % par l'Agence du Tourisme de la Corse, d'où le plan de financement suivant :

FINANCEURS	Montant (€)	Pourcentage
Agence du Tourisme de la Corse	17 310,21 €	80 %
Communauté de communes de l'Oriente (autofinancement)	4 327,55 €	20 %
TOTAL	21 637,76 €	100 %

Le Conseil communautaire,

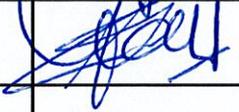
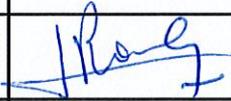
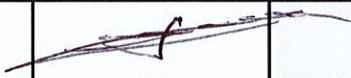
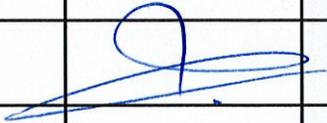
Où l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré :

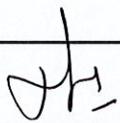
DECIDE

- **D'approuver** le projet de mise en accessibilité de certaines plages du territoire pour les personnes à mobilité réduite tel que présenté
- **D'autoriser** Monsieur le Président à solliciter toutes les aides et subventions nécessaires au financement de ce projet.
- **De mandater** Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre du projet.

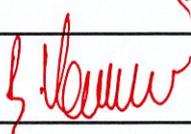
OBJET : INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR L'ACCESSIBILITE A LA MER DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony	<input checked="" type="checkbox"/>					
ANGELI Paul	<input checked="" type="checkbox"/>					
ANGELINI Colomba						
ANTONETTI Jean-Marie	<input checked="" type="checkbox"/>					
BALDOVINI Antony						
BONIFACI Jean-François						
BONY Sarah						
BUSSETTA Jean-Yves	<input checked="" type="checkbox"/>					
CALENDINI Isabelle						
CASANOVA André						
CASTELLANI Jean-Charles						
CHESSA Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>					
CHEYNET Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>					
DOMPIETRINI Pierre-François						
FRANCESCHI Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>					
GIACOBETTI Xavier						
GIUGANTI Paul						
GIULY Martin	<input checked="" type="checkbox"/>					
GOZZI Dominique						

OBJET : INSTALLATION D'EQUIPEMENTS POUR L'ACCESSIBILITE A LA MER DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
GROSSI Christelle						
LUCIANI Dominique	Y					
LUIGGI Laure	X				VENTURINI	
MARCHETTI Laurent						
MARIANI Marthe						
MAURIZI Pancrace	X					
MEDORI Séverin						
NOIRAULT- ROSSI Patricia						
ORSUCCI Christian						
PALMIERI Michel	X					
PAOLACCI Jean-Toussaint	X					
PAOLI Jean-François						
PIETRI-FILIPPI Ghislaine						
PIRAS Marie- Antoinette						
PISTORESI- RAMAZOTTI Jeanne	X					
RICCIARDI-SAEZ Célia						
ROSSI Pierre						

OBJET : INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS POUR L'ACCESSIBILITE A LA MER DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE <u>TITULAIRE</u> <u>POUVOIR</u>
SANTELLI Jean-Baptiste						
TADDEI Laurence						
VANNUCCI Bernard	✓					
VENTURINI Dominique	✗					

NOMBRE DE VOTANTS :			
POUR :	CONTRE :	NULS :	ABS :

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,

Le Président,

Jean-Claude FRANCESCHI